

# INFO OLIVE

ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER



avec  
**Certiphyto**

27 juin 2017

## INFOLIVE n° 8

### RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

☞ Sur le site internet de l'AFIDOL : <http://afidol.org/oleiculteur/bulletins-infolive-2017>

### POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :

☞ Rendez vous à cette adresse : <http://afidol.org/lettres-dinformations>

## RÉSUMÉ DE LA SITUATION

### MOUCHE

Dans les secteurs avec olives de plus de 8-10 mm ET présence de mouches (zone littorale plus particulièrement), traitez préventivement avec une barrière minérale ou un insecticide adulticide après les pluies.

Dans les autres cas, il est inutile de traiter, mais restez vigilant.

### IRRIGATION

L'alimentation hydrique doit être soutenue en cette période.  
Soyez vigilant.

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (FranceAgriMer) et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL), dans le cadre du règlement délégué (UE) n°611/2014 et du règlement d'exécution (UE) n°615/2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n°1306/2013 et du règlement (UE) n°1308/2013, en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



UNION EUROPÉENNE



afidol



FranceAgriMer



PACA



Occitanie  
Occitanie



Lyon  
Lyon

## MOUCHE

---

### ☞ Observations \* :

D'après le BSV n°5 du 21 juin 2017, le réseau de piégeage indique le démarrage du premier vol en ce moment dans les zones précoces. **Globalement, les captures actuelles restent faibles et légèrement inférieures à celles des trois dernières années à la même période.**

Voir la carte des piégeages : <http://afidol.org/oleiculteur/carte-des-piegeages>

Sur les parcelles les plus précoces, les olives ont déjà atteint un stade de sensibilité à la mouche : taille supérieure à 8-10 mm.

Sur la zone littorale, on peut même déjà observer des olives d'une taille de 20 mm.

Dans l'arrière-pays, pour des altitudes supérieures à 300 mètres, les olives n'ont généralement pas atteint la taille de 8-10 mm, et ne sont donc pas encore vulnérables vis-à-vis de la mouche.

### ☞ Évaluation du risque :

Le seuil de risque est atteint lorsque les olives atteignent 8-10 mm de long ET lorsque la mouche est capturée dans les pièges.

**Si ces deux conditions ne sont pas réunies, alors il n'y a pas de risque de piqûres.**

**Cette semaine, la météo prévoit une forte baisse des températures : les températures ne devraient pas dépasser 25°C pendant au moins 3 jours. Ces conditions seront particulièrement favorables à l'activité de ponte des mouches et au développement des œufs.**

**Dans les secteurs précoces où la mouche est déjà installée, le risque de ponte sera élevé.**

Si c'est possible, nous vous recommandons de mettre en place un suivi du vol des mouches dans votre parcelle afin d'évaluer le niveau de risque, à l'aide de phéromones et de plaques jaunes engluées, ou avec des bouteilles de phosphate diammonique (<http://afidol.org/piegemouche>).

### ☞ Préconisations :

**Si vous capturez des mouches ET si les olives atteignent une longueur critique de 8-10 mm (zone littorale plus particulièrement), il est recommandé d'appliquer préventivement une barrière minérale ou un insecticide adulticide après les pluies.**

**Surveillez les prévisions météorologiques pour éviter un lessivage de votre traitement.**

Dans les autres cas (absence de mouche ou taille d'olives inférieure à 8-10 mm), il est inutile de traiter : attendez le prochain bulletin Infolive, mais restez vigilant car les olives grossissent.

Sur la page suivante, vous trouverez un rappel des stratégies de lutte contre la mouche.

\* Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

**Mentions réglementaires :** les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 4 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

## RAPPEL SUR LES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA MOUCHE

### ➤ BARRIÈRES MINÉRALES

Les barrières minérales doivent être appliquées en gouttes très fines et de façon homogène sur toute la frondaison. Dosage = 4 à 7% d'argile dans la bouillie de traitement.

- Première application dès que les olives font plus de 8mm de long et que des mouches sont capturées sur les pièges en nombre significatif.

- Renouveler les applications chaque mois jusqu'en octobre ou après une pluie de plus de 10 mm (ou 20 mm si vous utilisez un mouillant).

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Baikal WP, Sokalciarbo WP	Kaolin : 1000 g/kg	30 kg/ha (mais 60 kg/ha lors de la première application).
Argi Nature, Argical Pro	Kaolin : 99%	
Surround WP Crop Protectant	Silicate d'Aluminium : 949,81 g/kg	

### ➤ ADULTICIDES PRÉVENTIFS CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE :

Les adulticides préventifs sont des insecticides de contact. La mouche est intoxiquée dès qu'elle entre en contact avec l'insecticide déposé sur les feuilles et les fruits. L'objectif est de tuer la mouche adulte avant que celle-ci ait eu le temps de pondre. Ils doivent être utilisés sur les premiers vols de mouche, quand le nombre de mouches augmente dans les pièges et dès que les olives sont réceptives (>8mm).

→ **Syneïs appât** : Insecticide autorisé en agriculture biologique.

La bouillie doit être appliquée sur 10% de la surface de l'arbre (de préférence zone sud-ouest) avec des grosses gouttes (changer de buse et/ou diminuer la pression). Deux applications sont à réaliser à 7 jours d'intervalle. Le nombre d'applications est limité à 4 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Syneïs Appât	Spinosad : 0,02 %	1,2 L/ha

→ **Deltaméthrine et Lambda-Cyhalothrine** : La bouillie doit être appliquée sur toute la frondaison, en gouttes fines de préférence le soir ou le matin tôt, quand les températures sont douces et en l'absence de vent. Ces produits sont très toxiques et dangereux. Le nombre d'applications de deltaméthrine est limité à 3 par an, et celui de la lambda-cyhalothrine l'est à 2 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Decis Protech, Pearl Protech, Split Protech, Decline 1.5 EW, Deltastar, Vivatrine EW	Deltaméthrine 15 g/L	0,083 L/hL
Envergure, Estamina, Karaibe Pro, Karate Avec Technologie Zeon, Karate Xflow, Karate Zeon, Karis 10 Cs, Kusti, Lambdastar, Ninja Pro, Profi Lambda 100 Cs, Scimitar, Sentinel Pro, Spark, Trafo.	Lambda cyhalothrine 100 g/L	0,110 L/ha

### ➤ OVICIDES CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE :

Cette stratégie est préconisée à partir du 3<sup>ème</sup> vol qui débute généralement à partir de la mi-août dans les secteurs les plus précoces (basse altitude). Les produits ovicides s'appliquent au moment où l'activité de ponte des mouches est importante, c'est-à-dire quand les captures augmentent. Quatre à cinq jours après la ponte, il est déjà trop tard pour traiter : ces produits ne sont pas efficaces sur les larves. Pour chacune des deux matières actives disponibles, le nombre d'applications est limité à 2 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Imidan 50 WG	Phosmet : 500 g/kg	1,5 kg/ha
Calypso, Alanto	Thiaclopride : 480 g/L	0,025 L/hL

**Produits efficaces  
sur les œufs.  
Pas sur les larves.**

Pour une meilleure persistance d'action de l'*Imidan 50 WG*, il est primordial d'acidifier l'eau de la bouillie si elle est alcaline : le pH recommandé est 5,5. L'acidification de l'eau peut se réaliser avec de l'acide citrique ou sulfurique.

## IRRIGATION

Au cours de la semaine écoulée, les besoins en eau des oliviers restent importants pour la saison, même si on observe un léger recul de l'ETP. En dehors de quelques pluies orageuses survenues localement en Ardèche, les pluies ont globalement fait défaut. Des précipitations sont attendues en ce milieu de semaine.

Relevés météo du 19 juin au 25 juin 2017		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
ETP moyenne en mm / j		6	6,4	5,7	5,1	5,6	4,8	6,1	6,5	5,7	5,2	5,9	5,6
Cumul en mm sur la semaine	ETP	42	45	40	36	39	33	43	45	40	36	41	39
	Pluies	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0

**ETP moyenne** : évapotranspiration potentielle moyenne. Elle correspond à la consommation d'un gazon ras bien alimenté en eau (référence station météo)

**Pluies** : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

**L'alimentation hydrique doit être soutenue en cette période**, à la fois pour limiter les chutes physiologiques de petits fruits et pour favoriser la multiplication cellulaire des jeunes olives. Ajustez vos arrosages en fonction des pluies à venir, mais ne modifiez en rien vos apports si les pluies sont inférieures à 10 mm.

### ☞ Ajustez la conduite de votre irrigation en fonction des précipitations à venir :

- **pluies cumulées inférieures à 10 mm** : ces pluies sont trop faibles pour avoir une réelle incidence sur l'alimentation des arbres. Il est préférable de ne pas modifier la conduite des arrosages.
- **pluies cumulées comprises entre 10 et 20 mm** : ces pluies ont légèrement contribué à l'alimentation des arbres. Réduisez les apports en eau de 10 à 15 % par rapport aux préconisations ci-dessous.
- **pluies cumulées comprises entre 20 et 40 mm** : réduisez les apports en eau de 20 à 40 % par rapport aux recommandations ci-dessous.

### ☞ Apports à prévoir sur un verger adulte ne bénéficiant d'aucune précipitation :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
Goutte-à-goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,4	2,5	2,3	2,0	2,2	1,9	2,5	2,6	2,3	2,1	2,4	2,2
	8 à 12 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	3,6	3,8	3,4	3,1	3,4	2,9	3,7	3,9	3,4	3,1	3,5	3,3
	6 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	1,2	1,3	1,1	1,0	1,1	1,0	1,2	1,3	1,1	1,0	1,2	1,1
<b>Micro-jet, aspersion, gravitaire</b> Arrosage tous les 10 jours (mm)		14,9	15,9	14,3	12,7	14,0	11,9	15,4	16,1	14,4	13,0	14,7	13,9

Pour rappel, 1 mm d'eau = 10 m<sup>3</sup> / ha ou encore 1 litre / m<sup>2</sup>. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 6 m x 5 m (occupation au sol de 30 m<sup>2</sup>), 1 mm représente 30 litres d'eau. Pour des arbres adultes très éloignés, prendre une valeur d'occupation du sol de 35 m<sup>2</sup> par défaut.

Sources données météo : CIRAME / CEHM